

### Conseil de quartier n°2 « Mont Saint Martin »

Réunion du mardi 18 juin 2019 à 18 h 30

Espace Ville 40A rue de Chérelles

#### Présents :

Philippe ROUX

Co président du conseil de quartier N°2

Adjoint au Maire en charge du patrimoine bâti et de la rénovation urbaine

Nicolas PAOLILLO

Conseiller municipal délégué à la Démocratie locale

Claude MAINGUIN

Conseiller municipal

Conseillers de quartier :

Cyrille GEBCZYNSKI..... 44 Rue des Chérelles

Gilbert HUMBLOT..... 32 rue Diderot

Ana Maria LETORT..... 24 rue Charles Gonneau

Françoise PELLETIER..... 46 Rue des Guichettes

Hayia TAGUEMOUT .....45 avenue Jean Moulin

Janine VANÇON .....48 rue des Guichettes

Viviane LAIZEAU .....membre du Conseil des Sages

Véronique GENDEREAU ..... Ville de Nemours - Démocratie locale et vie des quartiers

#### Invitées :

Caroline PORTIER, Directrice Clientèle ..... Val du Loing Habitat

Anne BENEZIT, Responsable de Secteur ..... Val du Loing Habitat

Isabelle BOURGUIGNON ..... Ville de Nemours - Chargée de mission Politique de la Ville

Excusés : Frédéric BAURY-SAILLY, Khadija BERTINO et Maryline HELFRICH

Françoise PELLETIER assure le secrétariat de séance.

#### Point n° 1 - Retour sur le dernier conseil de quartier

Pour information, il n'y a plus d'os contenant des sachets pour déjection canine et de cendrier de poche à l'accueil de la mairie.

Cependant, os et cendriers restent disponibles pour les locataires de Val du Loing, à l'accueil du service proximité dont les horaires d'ouverture sont les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h.



Le compte-rendu du conseil de quartier du 5 décembre 2018 est adopté.

## Point n°2 – Informations

### ☞ Travaux de la phase 2 du Renouveau Urbain du Quartier du Mont-Saint-Martin

Les travaux de construction du nouveau centre commercial, des logements privatifs et sociaux sont en cours.

Monsieur ROUX présente les travaux à venir annoncés lors de la réunion publique du 20 mai dernier.

Il nous rappelle que 2017 a été marquée par la signature d'une promesse de vente avec un nouveau promoteur (Gotham), l'obtention d'une dérogation pour que l'ANRU accompagne le projet jusqu'en juin 2020, l'établissement de protocoles de transfert avec plusieurs commerçants et la maîtrise foncière du centre commercial.

Le boucher, le boulanger et la moyenne surface ouvriront début juillet (la commission de sécurité pour l'ouverture d'Aldi, est fixée au 1<sup>er</sup> juillet prochain).

### ☞ L'éclairage du passage piéton face à la nouvelle entrée d'Intermarché n'était pas placé au-dessus du passage piéton à cause d'un changement d'implantation de l'îlot par le Département. Le candélabre a été déplacé.

### ☞ Le Conseil régional d'Ile de France lance une enquête publique du plan régional de prévention et de gestion des déchets, du 18 Juin au 18 Juillet 2019.

L'adresse internet a été communiquée par mail ce matin, soit :

<https://www.iledefrance.fr/plandechets>

## Point n° 3 - Avis et suggestion des membres

### ✓ Les conseillers de quartier interrogent les élus sur le devenir du terrain de l'ancien Intermarché.

Le groupe Immo Mousquetaire doit présenter son projet de restructuration de la zone commerciale entre Intermarché et Kiabi. La Municipalité attend des surfaces de vente d'au moins 500 m<sup>2</sup> et souhaiterait offrir aux administrés des offres de commerce différentes de celles déjà existantes sur le territoire.

La Pataterie et Chaussée sont fermés.

### ✓ Il est signalé que, depuis le portillon des Coquelicots (à côté du 8 Anatole France) le gardien n'est pas joignable depuis l'interphone.

### ✓ Madame Janine VANÇON a signalé le 22 mai, que des arbustes étaient "malades" dans la résidence des Charmes, elle se demande s'il ne s'agit pas d'un parasite urticant :

Madame PORTIER indique que les arbustes sont traités et qu'il ne s'agit pas de Pyrales de buis.

Les espaces verts des résidences sont entretenus par un prestataire, utilisant des traitements écologiques (à base de bactérie) qui n'agissent que sur les nuisibles sans attaquer le reste de la biodiversité et sans devoir tout arracher.

(A partir du 1er janvier, les communes n'auront plus le droit d'utiliser des insecticides sur la voie publique considérés comme des pesticides)



- ✓ Madame Janine VANÇON signale le stationnement de véhicules entre les colonnes enterrées au sein de la résidence des Charmes :



Madame Caroline PORTIER répond qu'elle souhaite pouvoir demander à la Police Nationale l'identification de véhicules car les affiches préventives ne suffisent plus à diminuer ce type de désagréments (acte d'incivilité).

- ✓ Monsieur Gilbert HUMBLLOT nous informe avoir adressé un mail au magasin ALDI afin de signaler les ruptures fréquentes de caddies. En effet, certains clients utilisent les chariots pour transporter leurs achats jusqu'à leur domicile et les abandonnent aux abords des immeubles. Il espère que le nouveau magasin de l'enseigne en cours d'implantation dans le quartier réglera ce délicat problème de façon durable, pour assurer un confort matériel attendu des clients.
- ✓ Caroline PORTIER demande si l'acacia devant le 50/52 Chérelles sera taillé prochainement :



Monsieur ROUX saisira la SORGEM.

- ✓ Pour information : le supermarché Casino est maintenant ouvert le dimanche, toute la journée (caisses automatiques).
- ✓ Madame PORTIER annonce la location de l'ancien commerce de la Récolte, à partir de juillet, pour l'ouverture d'une épicerie (date non connue à ce jour).
- ✓ Il est indiqué que la résidence de Sorbiers reste toujours un lieu de rassemblement où sont commis de nombreux actes d'incivilité.



- ✓ Le bailleur nous informe que le composteur de la résidence des Cotons fonctionne moins bien que celui des Coquelicots – vraisemblablement à cause d'un manque d'intérêt des habitants.
- ✓ L'isolation des caves de la résidence des Cotons a pris du retard, à cause du manque de matière première, nécessaire à cette isolation (flocage avec laine de roche).
- ✓ Les conseillers de quartier demandent la raison de la pose d'un second portail au Terrain d'aventure, avenue Jean Moulin :



*Ce portail restera clos toute l'année et ne sera ouvert que lors de manifestations accueillant un grand nombre de participants, pour assurer le flux des entrées et sorties du public et assurer leur sécurité.*

- ✓ Des gens du voyage ont voulu s'installer sur ce terrain au début du mois. Nous échangeons ensuite sur les aires d'accueil des gens du voyage. Même si Nemours et Saint-Pierre-Lès-Nemours ont chacun une aire d'accueil, le département n'a pas d'aires de grand passage. Il y a un projet en cours sur Villiers en Bière.
- ✓ Les Séniors ont reçu du Centre Communal d'Action Sociale une enquête afin d'envisager la mise en place d'une formation numérique.

### AGENDA

« Silence, je révise ! » – Opération Baccalauréat & Brevet 2019, c'est la nouvelle initiative mise en place par la bibliothèque à l'attention des collégiens et lycéens nemouriens. Ceux-ci sont invités à venir réviser leurs examens dans le vaste hall de la Salle des fêtes ; **mardi 18 juin, jeudi 20 juin, vendredi 21 juin, mardi 25 juin, jeudi 27 juin et vendredi 28 juin** de 10h-17h30

**21 au 24 juin** .....St Jean

**Vendredi 28 juin** .....Chansons au Moulin ..... à partir de 17h30

**Samedi 29 juin** matin ..... Courses et rando ..... action caritative pour vivre mieux avec la mucovisidose

**Les 6 et 7 juillet** ..... Entre guerre et passion ..... par Nemours Médiéval

**Du 12 juillet au 16 août** ..... visites de l'Office de tourisme

**Samedi 24 août** ..... Fête de la St Fiacre ..... de 11h à 19h30

**Les 30 et 31 août** ..... Notown festival .....manifs ville sur dépliant

Fin de la réunion à 20 h 10

[www.nemours.fr](http://www.nemours.fr)



Service Vie des Quartiers  
01 64 78 44 39  
democratielocale@ville-nemours.fr



**Nemours**  
ville active